



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°255

## CONSEIL EXÉCUTIF Visioconférence – Mercredi 3 février 2021

Le Secrétariat général

**Diffusion** : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral

**Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 17 février 2021.**

**Membres du conseil exécutif** : Audrey Baron, Sylvain Benaïm, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Laurent Constantin, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Julie Grall, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Audrey Legrand, Audrey Maîtrerober, Mathieu Marie, Yohan Penel, Aline Pilon, Paul-André Tramier.

**Excusés** : Jean-Marc Serfaty, Etienne Thobois.

**Assistent** : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RF).

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du conseil exécutif du 16 janvier 2021</b>	
<b>Animation d'équipe et administration</b>	<b>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du 16 janvier 2021.</b> <u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 Le RDI du conseil exécutif du 16 janvier 2021 est validé à l'unanimité. <i>Suite à un problème technique, une personne (Agnès Chacun) n'a pas été en capacité de voter.</i>	0_RDI_CEx_1.pdf
	<b>1/ Poursuite de la mise en place de l'organisation interne</b>	
<b>Animation d'équipe et administration</b>	<b>Vote complémentaire au sujet de l'organigramme fédéral</b> Le président propose l'ajout de nouveaux chargés de mission bénévoles à l'organigramme fédéral. Ces personnes sont Xavier Voruz, chargé de mission aux équipements, et Jean-Brice Montagnon, chargé de mission aux disciplines associées. <b>Vote n°2 : validation de la nomination de chargés de mission bénévoles : Xavier Voruz (équipements) et Jean-Brice Montagnon (disciplines associées).</b> <u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>1.1 Validation des responsables de commission</b> La première commission où une délibération a lieu est la commission fédérale disciplinaire. Le président propose, parmi les deux candidats pour être responsable de commission, Jean-Michel Richard au vote.	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°3 : nomination de Jean-Michel Richard en tant que responsable de la commission fédérale disciplinaire.</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants  Pour : 16 / Contre : 3 / Abstention : 1  La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Pour la sous-commission interclubs nationaux, Yohan Penel propose comme responsable François Machavoine qui était le seul candidat.</p> <p><b>Vote n°4 : nomination de François Machavoine en tant que responsable de la sous-commission interclubs nationaux.</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants  Pour : 17 / Contre : 2 / Abstention : 1  La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Concernant la commission accompagnement des badistes de haut niveau, quatre personnes ont postulé à la fonction de responsable. Le président propose Sashina Vignes Waran et soumet au vote cette proposition.</p> <p><b>Vote n°5 : nomination de Sashina Vignes Waran en tant que responsable de la commission accompagnement des badistes de haut niveau.</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants.  Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1.  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Concernant la commission impact, un candidat s'est présenté à la fonction de responsable mais sa candidature n'a pas été retenue.</p> <p><b>1.2. Validation des groupes de travail</b></p> <p>La présidence souhaite proposer la création de trois groupes de travail.</p> <p>Le premier de ces groupes de travail, « économies du badminton », sera rattaché au secteur financier. Le président soumet la création de ce groupe de travail au vote. La fonction de responsable sera ouverte à candidatures.</p> <p><b>Vote n°6 : validation de la constitution du groupe de travail « économies du badminton » (art 4.3.7. des statuts et 2.9.14. du RI).</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants  Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><i>Suite à un problème technique, une personne (Agnès Chacun) n'a pas été en capacité de voter.</i></p> <p>Le deuxième groupe de travail proposé à la création est celui de la « Réforme des statuts et du règlement intérieur ». Il sera rattaché au secteur administratif. La fonction de responsable de ce groupe de travail sera ouverte à candidatures. Yohan Penel soumet la création de ce groupe de travail au vote du conseil exécutif.</p> <p><b>Vote n°7 : validation de la création du groupe de travail « Réforme des statuts et du règlement intérieur » (art. 4.3.7. des statuts et 2.9.14. du RI).</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 21 votants  Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Après la validation de ce vote, le président propose un dernier groupe de travail, « Top 12 », rattaché au secteur vie sportive. Il propose François Schmitt Baagoe comme responsable de ce groupe de travail.</p>	<p>1_2_gdt_2021.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°8 : validation de la constitution du groupe de travail « TOP 12 » et de son responsable François Schmitt Baagoe (art. 4.3.7. des statuts et 2.9.14. du RI).</b></p> <p>Résultat du vote : 21 votants  Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>1.3. Nomination du représentant à l'ANPSS (Association Nationale de la Performance Sociale du Sport)</b></p> <p>Le président annonce la nomination de Sylvain Benaïn comme représentant de la fédération à l'ANPSS. Il succède à Nathalie Huet. Le suivi opérationnel sera effectué par Kevin Le Roux.</p> <p><b>1.4. Désignation de la référente sur les violences sexuelles</b></p> <p>Yohan Penel annonce la désignation d'Audrey Legrand comme référente sur la question. Dans sa fonction, elle sera accompagnée au niveau opérationnel par Cyrille Gombrowicz.</p>	
	<b>2/ Enveloppe pour le dialogue de gestion</b>	
<b>Relations avec les territoires</b>	<p>Pascal Couvineau, en tant que vice-président en charge des territoires, prend la parole au sujet de l'organisation du dialogue de gestion 2021.</p> <p>Il explique que, depuis le début de la mandature, il a rencontré cinq ligues, qui ont évoqué beaucoup d'inquiétudes du fait de la situation et de par l'impossibilité de pratiquer.</p> <p>Il explique retenir que la situation sur les territoires est disparate, en fonction des territoires, notamment avec des comités plus ou moins efficaces. Il ajoute qu'il y aura un travail à faire à ce sujet.</p> <p>Il précise ensuite que ces ligues l'ont interrogé sur le budget du dialogue de gestion, parce que le montant est adossé notamment au nombre de licenciés. Dans le même temps, les ligues demandent des budgets importants afin de pouvoir mettre en œuvre une diversité d'actions, nécessitant des besoins importants. De fait, Pascal Couvineau explique que les demandes des ligues sont très supérieures à l'enveloppe que la fédération est censée distribuer, ce qui amène beaucoup d'inquiétudes du côté des ligues. Le vice-président a évoqué ensuite espérer avoir le même niveau d'enveloppe que la saison dernière, mais qu'au regard de la baisse de licences et des problématiques financières de la fédération à ce jour, il annonce que des discussions seront nécessaires.</p> <p>Le président complète ensuite que la part territoriale de l'ANS sera en augmentation de 25% en 2021, mais que cette augmentation sera fléchée sur un plan de relance dont les contours sont en cours de finalisation. Il annonce alors que les ligues et les comités pourront aller chercher, à travers ce plan de relance, ce qu'ils n'auront pas forcément eu sur le dialogue de gestion. Il ajoute ensuite que se pose la question de l'organisation de la commission territoires le 11 février, du fait des arbitrages budgétaires à réaliser et à l'absence de cadrage de la part de l'ANS au jour de la réunion.</p>	
	<b>3/ Mise en place du haut conseil</b>	
<b>Animation d'équipe et administration</b>	<p>Mathieu Marie, en charge de la procédure d'installation du haut conseil, et en tant que rédacteur de la note proposée en conseil exécutif, présente le protocole proposé pour mettre en place ce nouvel organe. Il rappelle que ce processus doit permettre la mise en place du haut conseil dans les trois mois suivant l'élection du conseil exécutif. La date limite de la mise en place est donc le 12 mars.</p> <p>A la suite des débats qui ont eu lieu après la présentation, les éléments suivants ont été proposés au vote pour valider l'ensemble de la procédure de mise en place du haut conseil de la fédération.</p> <p>En complément des dispositions statutaires et réglementaires, il est proposé</p>	3_constitution_haut_conseil.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>de prendre en compte les critères suivants dans les différents collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les président-e-s de comités départementaux en exercice devront avoir au moins une expérience d'un mandat complet de 4 années de président-e de comité départemental.</li> <li>• Les officiels techniques devront avoir un grade minimum de ligue certifié (arbitre, juge arbitre) ou d'un grade certifié (juge de ligne).</li> <li>• Les encadrant-e-s bénévoles devront être diplômés EB2, AB2J, AB2A ou de formations continues. Les encadrant-e-s professionnel-le-s titulaires d'un brevet ou diplôme d'Etat devront être déclarés « actif » dans Poono.</li> </ul> <p>Concernant la procédure de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appel à candidature a lieu aura cours du mois de février 2021.</li> <li>• La désignation se fera par tirage au sort parmi les candidat-e-s validé-e-s par la CSOE, et diffusé publiquement.</li> </ul> <p><b>Vote n°9 : validation de la procédure d'installation du haut conseil</b>  <u>Résultat du vote</u> : 20 votants  Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.  <i>Suite à un problème technique, une personne (Cyrille Berton) n'a pas été en capacité de voter.</i></p>	
	<b>4/ Gestion de la crise</b>	
<b>Finances et économies du badminton</b>	<p>Le trésorier général, Jules Harduin, fait une présentation de la situation suite aux retours des différents secteurs quant à leurs demandes budgétaires. La consolidation de ces budgets fait apparaître un déficit prévisionnel conséquent (de l'ordre de 20% du budget), supérieur aux fonds propres de la fédération.</p> <p>Le trésorier précise l'hypothèse actuelle qui permet d'évaluer les recettes avec un nombre de licenciés identique à cette saison, soit 130 000 licenciés, tout en prévoyant plusieurs scénarii en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Il ajoute également que les éventuelles aides, dont pourrait bénéficier la fédération dans le cadre du plan de relance, n'ont pas été comptabilisées dans cette présentation.</p> <p>Le trésorier général précise ensuite le découpage budgétaire actuel de la fédération par secteur, avec 55% du budget allant vers la vie sportive, 43% vers les secteurs supports et 2% pour badminton et société.</p> <p>Il évoque ensuite les constats qui ont pu émerger des discussions budgétaires avec les secteurs. D'un côté, il y a eu une non prise en compte de la crise dans l'élaboration de leurs budgets, où certains secteurs ont demandé des augmentations de budget. D'autre part, il souhaite faire évoluer la méthodologie utilisée.</p> <p>Jules Harduin conclut ensuite sur le sujet en pointant qu'au lieu de pouvoir voter un budget, il y aura une nécessité de retravailler celui-ci en profondeur.</p> <p>Il explique que la question de la mentalité face à la gestion de la crise est à revoir en grande priorité par tous les acteurs (salariés, élus et cadres). Il ajoute qu'il faudra faire émerger les enjeux prioritaires pour aider les secteurs, tout en sachant que des choix et des sacrifices importants seront à faire.</p> <p>Il présente aussi le nouveau calendrier, avec une réunion sur les orientations stratégiques majeures, avant de refaire des réunions de secteur. Chaque secteur devra alors repenser son budget, pour permettre ensuite de formaliser l'ensemble avec le secteur financier. Une phase d'ajustements et d'arbitrages est ensuite prévue, afin de pouvoir présenter et proposer un budget final pour le conseil exécutif vers la mi-mars.</p> <p>Yohan Penel prend ensuite la parole pour conclure le sujet en évoquant que la fédération a toute la créativité et la compétence au sein de sa communauté (badistes, élus, salariés, fonctionnaires détachés, dirigeants) pour pouvoir surmonter ces obstacles.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>5/ Championnats de France Jeunes</b>	
<b>Vie sportive</b>	<p>Roland Boigeol, élu en charge du haut niveau (secteur vie sportive), propose de supprimer la date limite de déroulement des championnats régionaux jeunes, alors que la date limite était fixée au 7 mars 2021 dans le calendrier fédéral.</p> <p><b>Vote n°10 : validation du report de la date limite de tenue des championnats régionaux</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants  Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><i>Suite à un problème technique, une personne (Gilles Castillon) n'a pas été en capacité de voter.</i></p> <p>Suite à ce vote, Roland Boigeol propose d'annuler les CIJ (Circuit Interrégional Jeunes) et CEJ (Circuit Elite Jeunes) restants du fait de l'incapacité de les organiser. Cette proposition est soumise au vote.</p> <p><b>Vote n°11 : validation de l'annulation des CIJ et des CEJ restants</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 21 votants  Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Suite à ces votes, Roland Boigeol expose les trois scénarii concernant la tenue des Championnats de France Jeunes qui ont été pensés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, avec une évaluation réglementaire par Pascal Candaille. Quels que soient les scénarii, Roland Boigeol propose l'utilisation de BadNet pour la compétition.</p> <p><b>Scénario 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La date des Championnats de France Jeunes reste inchangée ainsi que le lieu (Mulhouse), scénario sans restriction du nombre de personnes dans le gymnase.</li> <li>• Les régionaux ont lieu et octroient des places, comme dans le règlement actuel, pour ceux qui se tiennent avant le 25 avril 2021.</li> <li>• Si une ligue ne peut faire le championnat régional, les places ligues seront attribuées selon le scénario 2.</li> <li>• 28 avril au plus tard : remontée des champions régionaux auprès de la FFBaD.</li> <li>• Modification de la date de prise en compte CPPH au 29 octobre 2020.</li> <li>• Le reste des places sera octroyé en fonction du CPPH (annulation des places réservées pour les vainqueurs CEJ car compétitions annulées).</li> <li>• Les inscriptions seront lancées aux dates initialement prévues.</li> <li>• La liste des qualifiés et remplaçants devra être publiée au plus tard le 4 mai 2021.</li> <li>• Les convocations doivent être envoyées au plus tard le 11 mai 2021.</li> </ul> <p><b>Scénario 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La reprise tarde à venir.</li> <li>• La date des Championnats de France Jeunes reste inchangée ainsi que le lieu (Mulhouse).</li> <li>• Les régionaux n'ont pas lieu.</li> <li>• Nous coupons les CdF en deux afin de limiter le nombre dans le gymnase selon la jauge imposée par le gouvernement.</li> <li>• Les places sont attribuées en partie par les ligues pour la représentativité des territoires par le biais du CPPH, puis CPPH pour les suivants.</li> <li>• Modification de la date prise en compte CPPH.</li> <li>• Une aide financière supplémentaire est accordée à l'organisateur en raison du coût supplémentaire dû à l'organisation sur deux lieux.</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Scénario 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La date des CdF est modifiée et le lieu reste le même : 11 au 14 novembre 2021.</li> <li>• Les régionaux pourront avoir lieu avant septembre 2021 et octroieront des places comme prévu dans le règlement actuel.</li> <li>• Le reste des places sont données au CPPH (date à définir).</li> <li>• Une dérogation est autorisée en fonction des catégories d'âge qui changent au 1<sup>er</sup> septembre.</li> <li>• Les inscriptions des joueurs devront être faites avant le 31 aout 2021.</li> </ul> <p>Agnès Chacun explique ensuite que le secteur voulait proposer des alternatives pour ces championnats, par respect pour l'ensemble des acteurs, que ce soit les joueurs, les parents, les bénévoles, et tous ceux qui permettent à cette compétition d'avoir lieu, afin de permettre au mieux, et de maintenir par tous les moyens, l'organisation de ces championnats de France.</p>	
	<p><b>6/ Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du 17 février</b></p>	
<p><b>Animation d'équipe et administration</b></p>	<p>Yohan Penel présente l'ordre du jour prévu pour la prochaine réunion du conseil exécutif, qui aura lieu le mercredi 17 février 2021.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>0) Validation du RDI du conseil exécutif du 3 février 2021</li> <li>1) Validation de la composition des commissions</li> <li>2) Clubs formateurs</li> <li>3) Agence Nationale du Sport : projet sportif fédéral</li> <li>4) Rémunération des dirigeants</li> <li>5) Classement</li> <li>6) Point d'information du secteur emploi/formation</li> <li>7) Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du 3 mars 2021</li> </ol>	
	<p><b>7/ Questions diverses</b></p>	

Fin de la séance : 22h45

**Mathieu MARIE**  
**Secrétaire général adjoint de la FFbAD**